

de la Ville (Bureau des Estimateurs) au journal "Le Prix Courant".

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

6.—(25225) Soumise une communication de la Compagnie de Construction du St-Laurent, réclamant la remise d'une somme de \$15.40 qui aurait été payée en trop sur l'évaluation de certains lots de terrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le remboursement de ladite somme.

7.—(24519) Soumise une communication de M. L. A. Derome, au sujet de la possession du terrain compris entre les lignes homologuées de la rue de Montigny, entre les rues Amherst et St-Timothée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi.

8.—(24984) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, déclarant que la Cité n'a pas besoin du terrain offert en vente par un M. J. A. Chagnon, et situé au coin des rues Lacordaire et Desaulniers.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

9.—(25213) Soumis un rapport du Greffier-Adjoint de la Cité, au sujet de l'offre faite par M. L. O. Maillé de vendre à la Cité 41 copies du tableau du Conseil, à raison de \$600.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De transmettre ledit rapport au Conseil, en vue de connaître l'opinion de ce dernier à l'endroit de cette offre.

10.—(25248) Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant de rembourser à M. J. A. Choquette un dépôt de \$100 fait en rapport avec son contrat pour la démolition d'une bâtie située sur l'avenue du Parc.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit dépôt.

11.—(25249) Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant de rembourser à la Compagnie Cassidy, Ltd., un dépôt de \$221 fait en rapport avec son contrat pour la fourniture et la livraison de ferronnerie pour l'année 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le remboursement dudit dépôt.

12.—Soumise une communication de M. F. L. Wanklyn, autorisant le Département de l'Incinération à déposer les vidanges dans la carrière située à l'ouest de la rue St-Grégoire, et appartenant à la Compagnie du Pacifique.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Surintendant de l'Incinération, avec instructions d'y donner suite.

13.—(25266) Soumise une communication de M. Camille Paquet, sollicitant un délai de 3 ans pour le paiement d'une balance de \$5,000 due par M. Adolphe Lemay.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Sésolu: De référer au Trésorier de la Cité pour rapport.

14.—(25276) Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant le règlement de la réclamation Hudon & Orsali, Ltée, vs la Cité de Montréal pour inondation.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

City (Board of Assessors) to the newspaper "Le Prix Courant", be discontinued.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report.

6.—(25225) Submitted a communication from the "Compagnie de Construction du St-Laurent", asking for the refund of a sum of \$15.40, overpaid on the assessment of certain lots of land.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the refund of said sum.

7.—(24519) Submitted a communication from Mr. L. A. Derome, anent ownership of a piece of land situated between the homologated lines of de Montigny street, between Amherst and St. Timothée streets.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department.

8.—(24984) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, stating that the City does not need the land offered for sale by Mr. J. A. Chagnon, and situated corner of Lacordaire and Desaulniers streets.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report.

9.—(25213) Submitted a report from the Asst.-City Clerk, anent the offer made by Mr. L. O. Maillé to sell to the City 41 copies of the Council's photo, for the price of \$600.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be transmitted to Council in order to know what is the opinion of the Aldermen in this connection.

10.—(25248) Submitted a report from the Purchasing and Sales Agent, recommending that Mr. J. A. Choquette be refunded a deposit of \$100 made in connection with his contract for the demolition of a building on Park avenue.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the refund of said deposit.

11.—(25249) Submitted a report from the Purchasing and Sales Agent, recommending that the Cassidy Co. Ltd., be refunded a deposit of \$221 made in connection with their contract for the supply of hardware for the year 1914.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the refund of said deposit.

12.—Submitted a communication from Mr. F. L. Wanklyn, authorizing the Incineration Department to dump house-offal in the quarry situated west of St. Grégoire street and belonging to the Canadian Pacific Railway Co.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of the Incineration Department with instructions to act accordingly.

13.—(25266) Submitted a communication from Mr. Camille Paquet, asking for three years' delay for the payment of a balance of \$5,000 due by Mr. Adolphe Lemay.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the matter be referred to the City Treasurer for a report.

14.—(25276) Submitted a report from the Law Department, recommending that the claim of Hudon & Orsali, Ltd., vs. the City of Montreal, for damages caused by flooding, be settled.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was